

Étude Maître Cheikh Sid Ahmed Ebah
Huissier de Justice
Titulaire de charge à Nouakchott
Tél. : +222 36 30 36 68 + 222 46 41 14 81
Tél/ Wathsapp : +222 22 30 36 68 - 31 30 36 68
Email : cheickebah@yahoo.fr
N° 000368/2022

Date: 27/01/2022

PROCÈS-VERBAL DE NOTIFICATION D'UNE CORRESPONDANCE

Le jeudi, correspondant au **27/01/2022**, à..... heures
Nous, Maître Cheikh Sid Ahmed Ebah, huissier de justice titulaire de charge à Nouakchott

CONFORMÉMENT

à l'article 6 de la loi 018/97 portant statut de la profession d'huissier de justice,
Vu la requête adressée à notre étude par Maître Kaber Ould Imijene, aux fins de notifier une correspondance avec ses pièces jointes, émanant de l'avocat français Seyni Loum, élisant domicile à Paris.

AVONS REMIS À :

Son excellence, Monsieur le Président de la République

La correspondance suscitée, accompagné de l'arrêt n° 06/2019, rendu par la cour suprême, ainsi que l'arrêt n° 12/2018, rendu par la cour d'appel de Nouakchott Ouest et le jugement n° 12/2015, rendu par la chambre administrative du tribunal de Nouakchott, avec la lettre émanant du Haut Conseil de la Fatwa et des Recours Gracieux, avec attribution de mission.

L'Huissier de Justice
(Signature)
[Sceau : Étude Maître Cheikh Sid Ahmed
Ebah - Huissier de Justice
Titulaire de charge à Nouakchott]

Le réceptionnaire
Reçu le 27-01-2022
(Signature)

[Cachet : Présidence de la République
Le Cabinet
Arrivée le : 27-01-2022
Numéro 19920]



Certifié conforme à l'original
N° d'inscription : 22-885
Écrit en langue : arabe
Fait le : 04/02/2022